

Finance durable

2018/2007(INI) - 04/05/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport d'initiative de Molly SCOTT CATO (Verts/ALE, UK) sur la finance durable.

Les marchés financiers devraient jouer un rôle essentiel pour favoriser la transition vers une économie durable dans l'UE qui aille au-delà de la transition climatique et des questions écologiques. La finance durable peut être un moyen de relever les défis sociétaux en vue d'une croissance inclusive à long terme et de promouvoir le bien-être des citoyens. Les critères relatifs aux investissements visant à atténuer le changement climatique semblent les plus avancés et peuvent constituer un bon point de départ.

Les députés estiment que l'Union européenne peut définir **une norme en faveur d'un système financier durable** en instaurant un cadre crédible et complet dont les détails devraient être établis progressivement par des initiatives législatives spécifiques.

Cadre politique pour mobiliser les capitaux nécessaires à une transition durable: le rapport a souligné qu'une transition durable plus rapide pourrait être l'occasion **d'orienter les marchés financiers et les intermédiaires financiers** vers des investissements à long terme, efficaces et innovants.

Reconnaissant la tendance actuelle consistant à se détourner du charbon, les députés ont souligné que des efforts étaient nécessaires pour renoncer également à aux autres énergies fossiles. Ils ont souligné qu'il était important que les banques et les marchés des capitaux européens obtiennent l'avantage de l'innovation dans ce domaine. Ils ont également insisté sur la nécessité d'inscrire la finance durable dans un cadre politique, réglementaire et de surveillance bien conçu, en tenant compte de la diversité des possibilités offertes par les régions de l'Union.

La Commission est invitée à présenter **un cadre législatif ambitieux** en s'appuyant sur les propositions formulées dans le plan d'action de la Commission sur le financement durable.

Rôle du secteur financier en matière de durabilité et politiques nécessaires pour corriger les défaillances du marché: le rapport a souligné le rôle déterminant de la politique économique, budgétaire et monétaire pour favoriser la finance durable en facilitant l'allocation des capitaux et la réorientation des investissements vers des technologies plus durables et vers des activités économiques décarbonisées, résistantes aux catastrophes et efficaces dans l'utilisation des ressources, permettant ainsi de réaliser les objectifs liés à la durabilité de l'UE et à l'Accord de Paris.

Les députés ont reconnu qu'une **tarification adaptée et croissante des émissions de gaz à effet de serre** constituait l'élément clé d'une économie environnementale et sociale de marché fonctionnelle et efficace, apte à corriger les défaillances actuelles du marché. Ils ont souligné le caractère fluctuant des prix pratiqués sur le marché européen du carbone et ont appelé la Commission et les États membres à **supprimer progressivement les subventions directes et indirectes en faveur des combustibles fossiles**.

Financement des investissements publics nécessaires à la transition: le rapport a insisté sur le fait que la réforme du système financier nécessitera la **coopération des secteurs public et privé** si l'on veut qu'il contribue à l'accélération de la transition écologique.

Les députés ont invité les États membres, en coordination avec la Commission et la BEI, à évaluer leurs besoins nationaux et collectifs en termes d'investissement public et à corriger leurs manques potentiels de sorte que l'Union soit en bonne voie d'atteindre ses objectifs en matière de lutte contre le changement

climatique au cours des cinq prochaines années, ainsi que les objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2030.

Obligations vertes: les députés ont observé que les obligations vertes ne représentaient qu'une fraction du marché de l'investissement, un marché insuffisamment encadré et exposé au risque de pratiques commerciales trompeuses. Par ailleurs, l'Union n'a actuellement pas de norme uniforme pour les obligations vertes.

Ces obligations vertes devraient donc être **vérifiées et supervisées par les pouvoirs publics** et devraient inclure des comptes rendus périodiques sur les impacts environnementaux des actifs sous-jacents et soutenir la diminution de l'utilisation de combustibles fossiles

L'élaboration de la norme relative aux obligations vertes européennes devrait se faire dans une transparence complète, par l'intermédiaire d'un groupe travail spécifique de la Commission qui serait soumis au contrôle du Parlement européen.

La Commission devrait évaluer régulièrement l'incidence, l'efficacité et la surveillance des obligations vertes.

Rôle de la BEI en matière de finance durable: le rapport a mis l'accent sur le rôle exemplaire que les institutions de l'UE devraient jouer en matière de promotion de la finance durable. Bien que 26% du financement total de la BEI ait ciblé l'action climatique et bien que la BEI ait été la pionnière du marché des obligations vertes en 2007 et soit sur la bonne voie pour honorer son engagement à financer l'action pour le climat, elle continue de financer des projets à forte intensité de carbone. La BEI est donc invitée à adapter ses activités de façon à ce qu'elles soient compatibles avec une hausse des températures limitée à 1,5 °C.